

Décision

Générale

colonial

Décision n° 746/SG/FP constatant la reprise de son travail d'un conducteur de travaux contractuel.

n° 746/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 mai 1968

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1968

Date du numéro
10 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 9 mai 1968, date de son retour danS le Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures par M. François Martinez, conducteur de travaux contractuel (catégorie €, 10e échelon) én service aux Travaux publics (Ministère des Travaux publics et du Port).